

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VII^e VOLUME

N^o 20



AOUT

1878

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cossin et Jassemin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Bery, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes — Tassin. — Simon Compiègne. —
Fontaine. — Barré. — Testard. — Daguét. — Réhry. — Cosson.
— Reusse. — Félix Dupuis. — Masson.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils, délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : M. Chantrier, délégué.
Pont : MM. Renaut, président, — Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 AOUT 1878. — PRÉSIDENTIE DE M. MINGUET.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. — Le procès-verbal de la
séance précédente est adopté sans opposition. — Un Membre
nouveau est admis à l'unanimité.

La correspondance comprend les pièces ci-après :

1° Une lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, annonçant à
M. le Président que M. le Ministre de l'agriculture a l'inten-
tion de faire faire un nouveau tirage de l'affiche contenant
une instruction relative au *Doryphora* et un dessin repré-
sentant les diverses transformations de cet insecte, dans le
cas où un nombre assez important d'exemplaires serait com-
mandé à l'éditeur, et demandant pour quelle quantité la
Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis serait
disposée à souscrire, à raison d'environ 50 centimes par
exemplaire. — Le Conseil d'administration a décidé de sous-
crire pour 20 exemplaires, dont partie seraient envoyés aux
sections pour être affichés dans le local de leurs séances, et
le reste mis à la disposition des Sociétaires qui seraient dési-
reux de l'acquérir à prix courant.

2° Une lettre de M. A. Goin, éditeur à Paris, rue des
Ecoles, 62, annonçant l'envoi des livres qu'il doit fournir à
la Société pour ses loteries, et dont l'un, le *Nouveau Jardi-
nier illustré*, est acquis, en échange de ses jetons de pré-
sence, par M. Daguét, lequel s'engage à édifier la Société sur
la valeur de ce nouvel ouvrage.

3° Une lettre de M. Sangnier, instituteur et secrétaire de
la Mairie, à Précý-sur-Oise, informant M. le Secrétaire-
Général de l'intention où sont plusieurs habitants de cette

commune de se faire inscrire comme membres de la Société, dans le but d'obtenir une leçon mensuelle de M. le Professeur. — Une leçon provisoire a été promise pour le dimanche 18 août à 10 heures du matin, et le Conseil d'administration a approuvé cette détermination.

4° Une lettre de M. Vincent, route de Compiègne, membre de la Société, demandant la visite des travaux de son jardinier par la Commission spéciale. — Le Conseil d'administration, considérant qu'aucune visite de jardin n'a été demandée cette année, et que par conséquent aucun passe-droit ne sera commis en obtempérant au désir exprimé par M. Vincent, a autorisé la Commission des visites à apprécier les travaux de M. Bougeonnier (Alfred), jardinier chez M. Vincent.

5° Le programme du Congrès international de botanique et d'horticulture qui aura lieu au Trocadéro les 16-24 août 1878.

6° Les procès-verbaux ci-après des sections :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 14 JUILLET 1878. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS.

M. COUTARD expose quinze variétés de légumes et dix-sept variétés de Dahlias; il obtient une *mention honorable* pour les légumes et une *mention honorable* pour les fleurs.

M. GARNOTEL, quinze variétés de légumes, pour lesquels il obtient une *mention très honorable*.

La Section décide que, en raison de la chasse et des vacances, elle n'aura pas de séance en septembre.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE

SÉANCE DU 26 MAI 1878. — PRÉSIDENTE DE M. RENAUT.

M. PEZIER, pour 44 variétés de légumes obtient une *mention honorable*, et pour un bouquet monté une *mention simple*.

M. BAZIN, une *mention simple* pour 7 variétés de légumes, et des *remerciements* pour 3 variétés de cactus;

M. MAINGUET, une *mention simple* pour 9 variétés de légumes;

M. BUSQUIN, des *remerciements* pour 2 variétés de plants de

pommes de terre américaines mises à la disposition des membres présents;

M. FRÉVAL, une *mention honorable* pour 14 variétés de légumes,

M. BÉRY, une *mention honorable* pour 3 variétés de légumes et fleurs coupées;

M. DERENGÈRE, pour un lot d'artichauts, des *remerciements*.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1878. — PRÉSIDENTE DE M. RENAUT.

M. MINGUET, pour 39 variétés de légumes et un melon, obtient une *mention honorable*;

M. BÉRY, pour 10 variétés de légumes et un melon, une *mention simple*, pour 4 variétés de fruits des *remerciements*, et pour 12 variétés de fleurs en pots une *mention honorable*;

M. PEZIER, pour 25 variétés de légumes et un melon, une *mention honorable*, pour 15 variétés de fruits (poires, raisins, etc.) une *mention honorable*, et pour 18 variétés de fleurs en pots, une *mention honorable*;

M. FRÉVAL, pour 19 variétés de légumes, une *mention honorable*, et une seconde *mention honorable* pour poires et raisins de serre.

M. le Secrétaire-Général expose ensuite que le Conseil d'administration s'est réuni le dimanche 28 juillet, et que, en outre des décisions énoncées plus haut dans le dépouillement de la correspondance, il a examiné la proposition de M. Dubarle qui lui avait été renvoyée à la dernière assemblée générale; faisant droit à cette réclamation, il a résolu de mettre, chaque année à partir de l'année 1879, à la disposition de chaque Section une médaille en vermeil de 2^e classe, pour récompenser le Sociétaire qui, pour ses apports aux séances, aurait obtenu le plus grand nombre de points, à condition d'en avoir au moins dix-huit.

Il est donné à l'assemblée communication des extraits de journaux horticoles et des Bulletins des Sociétés correspondantes, à propos desquels une conversation s'engage au sujet des choux pour le printemps: M. DUBARLE conseille de les semer sur vieille couche, à froid, sous châssis ou sous cloche, vers le 10 septembre; il en a eu, ce printemps, de semblable

provenance, sur lesquels deux seulement ont monté; dans la même costière, et parmi d'autres choux semés, à l'ordinaire, en pleine terre à la fin d'août, il en a monté une dizaine.

MM. COMPIÈGNE et REHRY attribuent à l'âge de la graine les différences qui se remarquent dans les choux à cet égard, et affirment que la graine nouvelle fournit plus de plantes disposées à monter. M. DUBARLE au contraire, prétend avoir souvent récolté sa graine sur les rares pieds qui montaient au printemps, et cependant son plant était très recherché à cause des bons résultats qu'il donnait. M. THIRION s'incline devant ce fait d'expérience pratique, mais théoriquement il lui paraît difficile à justifier; il lui semble que récolter plusieurs années de suite de la graine sur des choux qui auraient monté, ce serait le meilleur moyen de créer une race ayant perdu la faculté de pommer. — M. DUBARLE profite de cette occasion pour donner de nouveaux détails sur le chou *brocoli-asperge* dont il a été distribué des graines dans la séance de juin dernier; au dire du donateur, M. Delaville, ce sont les bourgeons qui poussent au printemps, dans l'aisselle de chaque feuille, qui se détachent, à mesure qu'ils atteignent 20 à 25 centimètres de longueur; chaque pied en fournirait la valeur d'une botte, grosse comme une botte d'asperges, et qui serait employée de la même manière. M. VINET suppose qu'il s'agit du *chou cavalier*, lequel en Bretagne est consommé assez fréquemment comme le dit M. le Professeur; dans ce cas il y aurait à craindre qu'il ne résistât pas, chez nous, à un hiver rigoureux.

M. Cabot demande à M. le Professeur s'il a remarqué la maladie qui, cet été, a affligé bon nombre de cerisiers, surtout parmi les plus tardifs, et en a détruit la récolte. M. Dubarle a, en effet, constaté cette maladie; il en ignore la cause, mais elle ne lui a paru ni aussi générale, ni aussi grave, que M. Cabot paraît le croire, et il ne pense pas que les arbres s'en ressentent l'année prochaine. A ce propos, M. Thirion fait une communication traitant des analogies

entrevues par la science entre les végétaux et les animaux, et dont le développement occupe le reste de la séance.

M. le Président lève la séance à 4 heures 1/2, après le tirage de la loterie qui est composée de cinq traités d'horticulture.

Membre admis dans la séance du 4 août 1878.

M. LOUIS (Elie), sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

ANALOGIES PHYSIOLOGIQUES entre les végétaux et les animaux.

CONFÉRENCE FAITE PAR M. THIRION, DANS LA SÉANCE
DU 4 AOUT 1878.

La physiologie végétale est, aujourd'hui encore, bien mal connue; la preuve en est dans les contradictions que l'on rencontre dans les auteurs qui se sont occupés de cette science. Pour ne parler que de la circulation de la sève, deux théories se partagent les physiologistes à ce sujet, et aucune des deux ne présente un caractère de certitude qui s'impose aux esprits.

Aussi, quant à ce qui concerne les maladies des végétaux et principalement des arbres dont on s'est davantage occupé, la plupart des explications données par les auteurs reposent sur de pures hypothèses qui sont loin de donner la raison des perturbations ou des altérations dont les praticiens se plaignent; d'où il suit que les remèdes conseillés ne sont, presque toujours, que des prescriptions empiriques, résultat de tâtonnements plus ou moins heureux.

Encore parmi les maladies faut-il distinguer; elles sont contagieuses ou accidentelles; elles proviennent d'un trouble constitutionnel ou d'une invasion parasitique. Les maladies contagieuses ou parasitiques, telles que l'*oidium*, on a le

temps de les étudier, de multiplier les essais, et l'espoir de rencontrer un remède, *comme le soufre*, qui en entrave le développement. Mais quant aux maladies accidentelles et constitutionnelles, il faut bien convenir que la base sérieuse pour leur étude ou pour leur traitement, la science physiologique, fait à peu près défaut.

Pourtant, il paraît hors de doute que le résultat des influences morbides qui peuvent attaquer le végétal est un trouble dans les fonctions vitales, circulation, nutrition, respiration. Si le siège du mal est dans la racine, la plante n'absorbe plus assez de sève, son développement s'arrête, ses molécules ne se renouvellent pas, elle est *anémique*, et les symptômes chlorotiques apparaissent. Si les influences atmosphériques empêchent le travail respiratoire de se faire d'une façon normale dans les feuilles, la racine absorbe plus de sève que la feuille n'en peut élaborer; c'est une sorte de *pléthore*, et les liquides non transformés s'altèrent et se décomposent. Anémie et pléthore, bien des maladies aiguës, accidentelles, n'ont probablement pas d'autres causes chez les animaux.

Extérieurement, ces décompositions imparfaites des liquides se manifestent par diverses altérations des tissus, brûlure, chancre, taches noires sur les bourgeons, les feuilles ou les fruits, comme dans cette maladie actuelle du cerisier, signalée par M. Cabot, et qui a servi de prétexte à la présente communication. Or, chez les animaux, les symptômes sont souvent épidermiques; le poil tombe, les humeurs s'excrassent, les excoriations se manifestent, la peau devient sèche, dure et rigide. Chez les hommes même, avant qu'une plus savante hygiène eut modifié et amélioré leur vêtement, leur alimentation, leurs demeures, beaucoup de maladies cutanées, aujourd'hui presque disparues, lèpre, élephantiasis, teigne, etc., etc., s'attachaient à des populations entières.

Sans attacher trop d'importance à ces rapprochements, on peut du moins signaler ce fait que, pourvus également d'or-

ganes destinés à élaborer la nourriture et à la transformer en un liquide réparateur, les végétaux et les animaux doivent éprouver des effets analogues de toute circonstance extérieure susceptible de troubler les fonctions de ces organes et, par suite, d'altérer la composition du fluide nutritif.

Il semble, du reste, que la science moderne cherche précisément à démontrer ces analogies; je citerai, à ce propos, diverses expériences récentes.

Dans le Bulletin de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire, 1877, page 143, on lit le passage suivant : « Un américain s'est avisé de placer plusieurs plaques de zinc et plusieurs plaques de cuivre, rattachées par un fil de fer, à droite et à gauche d'une pomme de terre plantée en terre. Ainsi entourée et munie de la batterie galvanique dont nous venons de parler, sur laquelle l'humidité terrestre agissait comme l'acide nécessaire à l'action galvanique, le tubercule a grossi démesurément... »

Dans le *Journal d'agriculture pratique*, M. Grandeau, le savant directeur de la station agricole de l'Est, exposait dernièrement les résultats d'une curieuse expérience entreprise par lui : deux plants de blé, d'égale force, avaient été placés dans des pots de même dimension, remplis de la même terre, et avaient reçu les mêmes soins; seulement, l'un des deux plants avait été entouré d'une sorte de cloche en treillage métallique, assez large de mailles pour laisser passer le soleil, l'air et la pluie, mais suffisante pour isoler la plante des actions électriques et empêcher tout courant d'électricité de la traverser, du sol à l'atmosphère et réciproquement. A la fin de la période de végétation, la plante isolée avait acquis un grand tiers de moins que l'autre, en hauteur et en poids,

Au surplus, ce n'est pas la première fois que cette influence de l'électricité sur la végétation est signalée. Des expériences de M. Becquerel démontrent que des oignons de jacinthes ou des graines se développent avec plus de rapidité en les met-

tant en contact avec le pôle négatif d'une pile. Il avait été conduit à cet essai par une observation constatant que les graines en germination, comme les plantes en végétation, attirent les bases et repoussent les acides, absolument comme le pôle négatif d'une pile électrique.

D'autre part, les plantes qui ont ainsi montré leur sensibilité aux influences électriques, subiraient une action contraire des substances anesthésiques. En 1876, à Clermont-Ferrand, l'illustre Claude-Bernard déclarait que l'on pouvait éthériser un végétal, aussi bien qu'un animal; « des graines, disait-il, ne peuvent germer, et ne germent pas, tant qu'elles sont plongées dans une atmosphère d'éther ou de chloroforme! Le pouvoir qu'ont les feuilles vertes de décomposer l'acide carbonique de l'air, sous l'influence de la lumière, cesse complètement dans de semblables conditions. Bien plus! les fermentations s'arrêtent et ne vivent plus. On atteint ainsi, par l'action anesthésique, ce qui tient à l'élément vivant chez le végétal, de la même façon que chez l'animal, »

A côté, et à l'appui de ces séduisantes hypothèses, il ne serait pas inutile de rappeler quelques observations sur les mouvements propres des végétaux, ou du moins de certains de leurs organes. On connaît la sensibilité de certains *mimosas*, dont les feuilles se replient vivement sur elles-mêmes au moindre contact; la plupart des fleurs ferment leurs corolles le soir ou à l'approche de la pluie, pour soustraire le pollen de leurs étamines à l'action de l'humidité qui en ferait ouvrir prématurément les grains; tantôt des pistils se penchent vers les étamines pour faciliter leur fécondation; tantôt, au contraire, ce sont les étamines qui se dressent vers le pistil pour lui apporter la poussière sans laquelle la fleur resterait stérile; on voit les plantes aquatiques dont les fleurs se forment sous l'eau et qui, au moment de l'épanouissement, allongent leurs tiges jusqu'à ce qu'elles les aient portées à l'air libre; enfin, les plantes insectivores se ferment

rapidement quand la mouche qu'elles veulent dévorer se trouve posée au fond du calice de leur fleur.

Et, à ce propos, j'insiste sur une analogie qui serait encore plus saisissante. Un naturaliste anglais affirme en effet que ces plantes insectivores *mangent* littéralement les insectes; elles secrètent un suc dissolvant qui agit à la manière des sucs gastriques des animaux; l'insecte fond dans ce suc qui est réabsorbé par la plante, et passe ainsi dans la circulation du fluide nourricier.

Enfin on ne saurait mieux terminer ces considérations physiologiques qu'en les mettant, pour ainsi dire, sous le patronage d'un grand savant, M. Payen, mort il y a quelques années secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences et de la Société centrale d'agriculture. Voilà ce qu'écrivait Payen, il y a plus de trente ans: « Une loi sans exception me semble apparaître dans les faits nombreux que j'ai observés, et conduire à envisager sous un nouveau jour la vie végétale. Si je ne m'abuse, tout ce que dans les tissus végétaux la vue directe, ou amplifiée, nous permet de discerner sous les formes de cellules ou de vaisseaux ne représente autre chose que les enveloppes protectrices, les réservoirs et les conduits à l'aide desquels les corps animés qui les secrètent et les façonnent se logent, puisent et charrient leurs aliments, déposent et isolent les matières excrétées. Conduit à cette opinion par mes premières études sur les organismes végétaux, j'y fus ramené sans cesse en cherchant des faits nouveaux capables de dévoiler la vérité... Je m'empresse d'ajouter que ces déductions nouvelles de la chimie appliquée à la physiologie végétale s'accordent avec les faits introduits dans cette science par nos illustres devanciers et contemporains. Lorsque je développerai ces applications, j'espère pouvoir établir, en outre, comment elles expliquent plusieurs observations qu'il était bien difficile de comprendre avec le seul secours des faits organographiques précédemment admis. Afin de compléter aujourd'hui l'énoncé du fait général, je

rappellerai que les corps, doués des fonctions accomplies dans les tissus des plantes, sont formés des éléments qui constituent, en proportions peu variables, les organismes animaux; qu'ainsi l'on est conduit à reconnaître une immense unité de composition élémentaire dans tous les corps vivants de la nature. »

L'analogie que nous poursuivons est certes là bien nettement établie. Mais en outre, et au point de vue de la physiologie végétale, la théorie de Payen, comme l'avait prévu son auteur, permet d'expliquer bien des faits de végétation jusqu'à ce jour mal compris. On se rend compte plus aisément de cette séparation idéale, insaisissable, et cependant si nette qui existe entre la greffe et le sujet; si les organismes infiniment petits dont l'agglomération forme un végétal ont la propriété, comme beaucoup de ceux que le microscope rend perceptibles, de se multiplier de la façon la plus élémentaire, par scissiparité par exemple, chaque cellule ne peut donner naissance qu'à une cellule pareille à elle-même, et deux cellules juxtaposées pourront devenir le germe de deux bourgeons différents si elles tirent leur origine, l'une de la greffe et l'autre du sujet.

Par contre, si deux cellules peuvent s'unir pour en former une nouvelle, on aurait dans ce phénomène la clef de certains faits de dimorphisme, souvent difficiles à expliquer, et dans lesquels on croit reconnaître l'influence alternative, l'un sur l'autre, de la greffe et du sujet.

Enfin, chaque cellule absorbant la sève sur place, s'en nourrissant, la transformant, et, avec son aide, s'accroissant jusqu'à pouvoir se multiplier en se divisant, on trouverait là l'explication de la nouvelle théorie de la sève immanente dans toutes les parties du végétal, qui semble vouloir se substituer à l'ancienne théorie, toujours insuffisamment démontrée, de la sève alternativement montante et descendante.

Pendant il faut conclure, et, puisque cette excursion

dans le domaine physiologique est venue à propos des maladies des plantes, conclure par quelque chose qui ait trait à la *pathologie végétale*. Il est certain que cette science est loin d'être aussi avancée que la médecine humaine ou vétérinaire; mais cela ne tient-il pas à ce qu'elle manque de base? Or, si l'analogie entre les organismes animaux et végétaux se trouvait un jour solidement établie, peut-être les progrès réalisés dans la médecine se trouveraient-ils, dans une certaine mesure, applicables au traitement des végétaux malades. On aurait alors acquis, pour s'élancer à de nouvelles découvertes, un point de départ plus solide et une direction plus certaine.

C'est l'affaire de plus savants que nous de montrer d'abord si ce progrès est possible, et, s'il l'est, de le réaliser.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le Maranta Massangeana, par M. DEVENSTER. — Qu'on se figure une plante naine, à feuillage ample et touffu, couvrant complètement le sol, des feuilles de 45 centimètres de longueur sur 8 à 9 de largeur, diaprées, comme les ailes de certains papillons, de blanc et de brun foncé velouté, à nervures argentées disposées avec une extrême régularité, le tout à reflets soyeux et chatoyants; elles changent quelque peu avec l'âge en perdant de leur beauté; néanmoins c'est le plus beau du genre. On peut difficilement se faire une idée de la magnificence de ce feuillage; il est nettement distinct de tous les *Marantas* connus. Il exige une serre chaude bien ombragée et une atmosphère humide, modérée mais constante, une terre de bruyère un peu sableuse, des pots plus larges qu'élevés et parfaitement drainés. Si le *Maranta Massangeana* est le plus beau du genre, il n'en est pas le plus facile à cultiver. Pour obtenir une végétation luxuriante, il

lui faut, comme au *M. hieroglyphica*, des soins particuliers qui consistent à le cultiver sous cloche ou sous châssis en tannée, en recouvrant la surface de celle-ci d'une légère couche de sphagnum (mousse blanche). Cette culture présente les avantages suivants : 1° sous cloche ou sous châssis on obtient plus de chaleur, ce qui est très favorable à la végétation ; 2° la mousse blanche ou sphagnum empêche les feuilles de toucher à la tannée, toujours nuisible aux feuilles délicates. Celles-ci seront en outre préservées du tigre et de l'araignée rouge qui attaque fréquemment les Marantas ; 3° sous cloche il ne faut pas de seringuage sur les feuilles, opération qui contribue souvent à provoquer des taches par les eaux qui contiennent des matières calcaires.

(*Moniteur horticole belge*).

*
* *

Destruction des chenilles. — Il suffit de dresser contre l'arbre infesté de chenilles une vieille planche d'un mètre ou deux. Cette planche, posée presque droite, offre aux chenilles l'abri qu'elles désirent, et le lendemain on les trouve toutes rassemblées derrière cette planche ; c'est infaillible. Après les avoir écrasées avec le dos d'une bêche, on replace la planche contre un autre côté du tronc, parce que celles qui pourraient être restées sur l'arbre ne viendraient probablement pas au même endroit souillé par le massacre de leurs compagnes. En deux ou trois jours on arrive ainsi à purger complètement un arbre de ces rongeurs. L'usage des planches conduit aussi à s'assurer s'il existe des chenilles sur un arbre, lorsqu'on n'en aperçoit pas. S'il y en a, elles ne manquent pas de venir derrière la planche, à moins qu'elles ne soient encore trop petites pour s'éloigner beaucoup de leur nid.

(*Revue agricole et horticole du Gers*).

Ordre du jour de la Séance

DU 1^{er} SEPTEMBRE 1878.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Conférence.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 25 AOUT, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Evêché.

Avis. — Tout membre délégué de la section de Senlis au Conseil d'administration qui aura négligé de se présenter trois fois de suite à la réunion du Conseil, sans excuse valable, ne sera pas rééligible l'année suivante. Cette décision est applicable immédiatement.

*Par décision du Conseil d'administration les leçons
du professeur sont suspendues pendant les mois de
Septembre, Octobre et Décembre.*
